

# ACTES DU COLLOQUE SUR LE FINANCEMENT CULTUREL

25 et 26 mars 2009  
Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption

## DEUXIÈME BLOC

### ***La Fondation communautaire de Lanaudière et la culture***

René Martin président de la Fondation

---

La Fondation communautaire de Lanaudière est une fondation créée par et pour les gens de la région de Lanaudière. Sa mission vise l'amélioration de la qualité de vie de la société d'aujourd'hui et de demain en sensibilisant les individus, les familles, les organismes et les entreprises à la philanthropie. On a parlé de philanthropie toute la journée, la mission de la Fondation communautaire est de développer la philanthropie dans la région.

Au Canada, il y a 160 fondations communautaires dont six au Québec et on a commencé à gérer des fonds de Placement Culture. La fondation a été créée en 2004 avec différents partenaires régionaux. Le CA est né en 2007 et je le préside. L'organisme n'est pas là pour faire des campagnes de financement, mais pour aider des organismes à se structurer et sensibiliser la population à la philanthropie.

La gouvernance de la Fondation communautaire est définie comme suit :

Il y a le bureau des gouverneurs qui nomme dix personnes au CA qui sont autant du milieu des affaires que du milieu communautaire. Le but de la fondation est d'être le chef de file de la région en philanthropie. Ce matin on parlait du fait que les organismes manquent d'outils pour aller chercher des donateurs. Les organisations manquent de notions fiscales ou comptables. Je suis comptable de formation mais depuis 2000 je suis allé chercher des compétences afin de développer la philanthropie. Il y a peu de gens qui font des dons majeurs entre 50 000 \$ et 100 000 \$, mais il y a des façons de se structurer pour aller chercher des dons.

La Fondation communautaire est là pour aider les organismes à se structurer et à donner un coup de pouce pour aller chercher des dons importants. Pour faire suite à l'étude qui a été faite il y a cinq ans, il se collecte huit millions en philanthropie dans Lanaudière. 350 organismes ramassent de l'argent et parmi ces organismes, il y en a qui placent leur argent dans ce que l'on appelle des fonds de dotation. Il y en a pour 47 millions. De ces argents, il y a une fondation qui compte 10 millions, trois qui comptent entre 1 et 10 millions et le reste entre 100 000 \$ et 250 000 \$.

Le rôle de la Fondation est d'aider ces petits et de regrouper nos forces et nos compétences pour aider les organismes à se créer des fonds. Le CALQ mandate maintenant les fondations communautaires à gérer les fonds. Il y a seulement six fondations communautaires au Québec et deux grandes dont Montréal et Québec. Aujourd'hui, il y a des richesses familiales qui peuvent se transférer. On parle toujours de monsieur André Chagnon et de Lucie sa femme, qui ont un milliard. C'est la plus grosse, mais il y a d'autres fondations qui sont prêtes à donner des montants plus petits comme 100 000 \$ et elles ont le potentiel pour le faire, il faut seulement les approcher.

30 % des gens sont prêts à donner et ils ne donnent pas car cela ne leur a jamais été demandé. La Fondation communautaire désire que les dons majeurs restent dans la région, qu'ils ne se retrouvent pas à Québec ou Montréal. Aujourd'hui dans le fonds de dotation, il y a 290 000 \$ et malgré la crise financière il y a toujours 290 000 \$ puisqu'on a une gestion efficace et sérieuse de la Fondation Communautaire. On a passé à travers la tempête. Il est important pour les

organismes culturels de faire des demandes auprès de Placement Culture puisque pour un organisme qui met, par exemple 50 000 \$ en fonds de dotation, Placement culture va investir 150 000 \$.

L'approche de la philanthropie et le don planifié en région sont importants car lorsque l'on en parle à des donateurs potentiels c'est complètement abstrait, c'est méconnu. Il faut réveiller les gens de nos communautés à la philanthropie, plus on en parle, plus ça va être connu. Il existe beaucoup de programmes fiscaux ou de stratégies fiscales intéressantes que les donateurs ne connaissent pas. Le don le moins payant pour un donateur est de faire un chèque. Par exemple j'ai déjà eu le cas d'une personne qui voulait donner 10 000 \$ à un organisme. J'ai regardé d'autres possibilités, d'autres mesures pour en fait constater qu'en donnant 20 000 \$ c'était plus profitable pour les deux parties. C'est ça qu'il faut faire, il faut expliquer aux gens ces différentes stratégies.

L'objectif de la Fondation communautaire de Lanaudière est d'avoir un million par année donc 5 millions d'ici cinq ans. Je peux vous donner un autre exemple de fonctionnement de la philanthropie et le rôle de la fondation. Un donateur voulait faire le don d'une maison à un organisme mais ce dernier devait acheter le terrain mais n'en avait pas les moyens. J'ai trouvé un autre organisme qui en avait les moyens et la maison a été achetée et maintenant les gens font des dons, ça fonctionne et ils croient au projet.

Je vais terminer en vous disant que : « Seul on ne peut pas faire grand-chose mais ensemble on peut faire une grande différence ». Maintenant est-ce qu'il y a des questions?

Faut-il être membre pour bénéficier des services de la Fondation?

Non il n'est pas nécessaire. Je vous explique : un donateur veut faire un don à votre organisme mais il désire que le capital soit protégé en pérennité et bien il fait un don à la Fondation et ses revenus de placement sont protégés et il peut en redistribuer. La Fondation évite de créer des fondations privées. Une fondation privée qui reçoit un don de 200 000 \$ ça coûte 5000 \$ d'honoraires comptable. Tant mieux pour le comptable mais on veut essayer d'éviter cela. Les gens disent ne pas vouloir donner car ça leur coûtent cher en honoraires professionnels et bien avec la Fondation communautaire on évite cela. Les anglophones ont une culture des dons différente de nous. Ici ça débute par 15 000 \$ et 25 000 \$ mais la richesse se développe tranquillement au Québec. Il faut aussi être très prudent. La fondation communautaire agit en toute légalité mais ce n'est pas le cas partout. On peut vous dire faites un chèque de 1000 \$ et vous allez recevoir 5000 \$ de reçu d'impôt. Il ne faut pas se faire prendre à ce genre de piège qui est malheureusement très fréquent.